

News

mars 15



Hilde Vernailen
Président

Obtenir la reconnaissance et un cadre législatif et réglementaire approprié pour le secteur de l'assurance mutuelle et coopérative est un projet important, mais de longue haleine. La mise en œuvre de Solvabilité II dans nos pays est en revanche notre préoccupation immédiate.

Chers collègues,

Si notre petit-déjeuner débat au Parlement européen (voir l'article et l'interview dans cette édition) m'a laissé une impression très positive, je suis par contre très préoccupée par ce qui se passe dans plusieurs pays d'Europe dans le contexte de la mise en œuvre de Solvabilité II. La date d'entrée en vigueur (31 mars) approche à grands pas et pourtant, le marché n'est absolument pas «unique» et les conditions de marché sont tout sauf équitables.

L'application par les autorités nationales des orientations préparatoires de l'EIOPA — dont le but est de garantir un processus d'apprentissage commun et harmonieux d'ici 2016 — a déjà révélé une compréhension très inégale de ces orientations dans les États membres. Et aujourd'hui, alors que les ministères nationaux finalisent les actes législatifs de transposition et que les régulateurs transmettent leurs projets de mesures d'exécution, force est de constater l'importante diversité de points de vue, perceptible dans les différences d'interprétation du cadre législatif, d'utilisation des options nationales et de respect des orientations.

L'échange d'expériences entre les membres de l'AMICE et avec le Secrétariat de l'AMICE est donc plus important que jamais. Le nombre de membres qui contactent le Secrétariat pour savoir si l'AMICE peut leur communiquer les solutions trouvées dans d'autres pays pour résoudre certains problèmes est en augmentation et ces appels prennent souvent la forme d'un appel à l'aide. Le travail de plaidoyer est loin d'être terminé: des consultations sur Solvabilité II sont toujours en cours et les travaux sur la réglementation de la protection des assurés s'intensifient. Il n'empêche que les inquiétudes soulevées par l'application au quotidien du nouveau cadre législatif méritent une attention au moins égale.

Je vous invite donc tous à faire part de vos interrogations et observations au Secrétariat. L'AMICE fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider ses membres dans la dernière ligne droite avant l'entrée en vigueur de Solvabilité II et mener notre secteur vers un avenir durable.

Hilde Vernailen

Faites-vous entendre à l'AMICE! L'Assemblée générale de l'AMICE qui se tiendra à Bruxelles le 19 mai prochain, vous en donne l'occasion. Vous trouverez dans cette édition des informations sur l'AG et sur notre colloque intitulé «Le triangle des données».

→ Dans ce numéro

- Editorial du Président Page 1
- Interview avec Brando Benifei MEP Page 2
- Infos Plaidoyer Page 3
- Infos Assistance Page 4
- Assemblée générale et symposium Page 5
- Infos Promotion Page 5
- Calendrier de l'AMICE 2015 Page 6
- Événements extérieurs - Calendrier 2015 Page 6

Interview avec Brando Benifei

Le 4 février dernier, le député européen Brando Benifei a accueilli au Parlement européen un petit-déjeuner débat organisé par l'AMICE (voir l'article en page 3). À l'issue de ce débat, M. Benifei nous a accordé une interview dont voici le compte rendu.

Pour quelles raisons, selon vous, le secteur mutualiste et coopératif a-t-il besoin du soutien du Parlement européen et de la Commission?

Ce secteur applique un modèle d'entreprise novateur et peu classique qui répond à la demande de qualité des produits exprimée par les consommateurs, favorise une gouvernance durable et responsable, garantit un marché plus stable sur le long terme et enrichit la pluralité entrepreneuriale européenne.



En 2013, le Parlement européen a déjà réclamé un cadre juridique commun et cohérent ainsi que l'établissement d'un statut européen pour le secteur mutualiste, dans le plein respect du principe de subsidiarité. Notre engagement reste le même et nous continuerons d'inciter la Commission européenne à aller de l'avant pour que les mutuelles puissent bénéficier de conditions de marché équitables.

Quels sont les éléments du modèle mutualiste les plus bénéfiques pour les citoyens européens?

Les assureurs mutuels et coopératifs fournissent des services à 230 millions de citoyens en Europe et emploient près de 350 000 personnes. Leur approche de l'entreprise est innovante et peut contribuer positivement à la concrétisation des stratégies de croissance de l'Union européenne. Ce modèle d'entreprise axé sur les besoins du client et les résultats à long terme est également bénéfique pour les citoyens européens. Enfin, le secteur mutualiste apporte une alternative et une liberté de choix supplémentaire sur le marché et la pluralité entrepreneuriale est un atout.

Ce modèle d'entreprise pourrait-il, selon vous, aider l'Europe à vaincre la crise?

Après de nombreuses années de crise, nous sommes toujours confrontés en Europe à de gros problèmes de croissance, que nous devons tenter de surmonter en établissant un modèle social et économique inclusif et durable. Les mutuelles et les coopératives contribuent à la réalisation de cet objectif en ce que leur structure de gouvernance «innovante» encourage la solidarité, la participation et une vision à long terme. Elles ont toutes les caractéristiques requises pour jouer un rôle important dans l'élaboration de solutions positives.

Pour assurer la pérennité du secteur, quelles actions concrètes proposeriez-vous au Parlement européen?

Premièrement, nous devons mieux comprendre et faire comprendre — y compris au Parlement européen — les défis et enjeux actuels du secteur de l'assurance mutuelle et coopérative. Notre tâche est de maintenir ce thème à un haut niveau du débat public des législateurs, en rappelant la position officielle du Parlement européen (rapports Toia et Berlinguer). Deuxièmement, nous devons présenter de nouvelles mesures concrètes. Pour ne citer que deux exemples, la révision à mi-parcours de la stratégie Europe 2020 et le processus lié au semestre européen seront deux grandes occasions pour le Parlement européen d'influencer résolument sur les résultats.

Votre collègue Jens Nilsson a annoncé le rétablissement de l'Intergroupe Économie sociale. Participerez-vous à ses activités? Selon vous, que pourrait-il accomplir en faveur de l'assurance mutuelle?

Les intergroupes permettent aux députés au Parlement européen d'élargir le débat sur des questions qui concernent de manière transversale les thématiques et les compétences des commissions parlementaires. L'Intergroupe Économie sociale veut faire la différence en mettant en avant le rôle de l'économie sociale dans le développement d'une société durable et d'une démocratie européenne forte. Je ne manquerai certainement pas de soutenir et de m'impliquer dans ses activités. Les liens entre le secteur de l'assurance mutuelle et l'économie sociale au sens large sont multiples et forts. À nous de les développer tous, en commençant par en parler dans ce forum et au-delà, puis en convainquant les députés européens de s'y intéresser davantage.

Merci pour cette interview. L'AMICE se réjouit de coopérer activement avec vous et vos collègues du Parlement européen, dans le cadre de l'Intergroupe Économie sociale comme de manière bilatérale.

→ AMICE sur Twitter



Vous pouvez désormais suivre l'AMICE sur Twitter: @AMICE_Mutuals

Infos Plaidoyer

Solvabilité II

Le délai de transposition arrivant à échéance fin de ce trimestre et le délai fixé pour la mise en œuvre complète prenant fin dans neuf mois seulement, plusieurs sections du cadre législatif ont été finalisées (du moins pour l'instant):

- la Commission européenne a publié les actes délégués. Les discussions politiques de haut niveau détermineront si certains éléments (concernant, par exemple, les investissements à long terme dans les infrastructures) pourront faire l'objet d'un réexamen avant la révision générale du cadre Solvabilité II prévue en 2018. Voir, à ce sujet, [l'allocution \(EN\)](#) du commissaire Hill au Parlement européen.
- Les orientations de l'EIOPA concernant la gouvernance et l'ORSA sont à présent définitives. Voir [la note](#) de Silvia Herms sur les résultats du plaidoyer de l'AMICE et sur la version finale des orientations.
- La BCE a publié (officieusement) ses premiers modèles de rapports Solvabilité II, qui comportent des compléments de la BCE destinés aux banques centrales nationales. Le lobbying concerté du secteur et de l'EIOPA a permis de limiter les «compléments BCE» à cinq modèles additionnels, dont trois nouveaux.

Par ailleurs, début mars, les activités de plaidoyer de l'AMICE ont connu un nouvel aboutissement avec la présentation de quatorze réponses aux consultations de l'EIOPA sur la deuxième série d'ITS et d'orientations. Ces réponses, élaborées lors des réunions mensuelles du groupe de travail Solvabilité II, auxquelles il faut ajouter de nombreuses téléconférences et un travail intense de Silvia Herms, sont publiées sur [le site web de l'AMICE](#).

Les consultations nationales et les projets de mesures d'exécution en cours montrent que les membres de l'AMICE s'interrogent de plus en plus sur l'interprétation des textes à tous niveaux. L'AMICE fait le maximum pour aider ses membres à surmonter ces difficultés. Pour toute question, veuillez contacter Silvia Herms, de préférence par [courrier électronique](#).

Voir également, l'article en page 4 faisant état d'intéressantes solutions nationales liées à Solvabilité II.

→ Briefing

Vous travaillez pour une organisation membre de l'AMICE et souhaitez recevoir les notes d'information bimensuelles sur nos activités? Contactez le [Secrétariat](#).

Petit-déjeuner débat organisé au Parlement européen par l'AMICE sur le Manifeste de l'assurance mutuelle européenne (MAME)

Le petit-déjeuner débat organisé par l'AMICE le 4 février dernier et accueilli au Parlement européen par le député européen Brando Benifei (IT) (voir l'interview en page 2) a permis au Comité exécutif de l'AMICE de rencontrer les députés européens Jens Nilsson (SE) et Georgi Pirinski (BG), ainsi que les assistants de députés européens Maria Arena (BE), Patrizia Toia (IT) et Sirpa Pietikänen (FI). Après une présentation du MAME par la Présidente de l'AMICE, Hilde Vernailen, les participants ont discuté des principaux défis et opportunités des mutuelles en vue de déterminer la ligne de conduite la plus appropriée. La révision à mi-parcours de la stratégie Europe 2020 a été choisie par les eurodéputés comme un moment opportun pour rappeler à la Commission l'intérêt, dans le contexte actuel de crise, du modèle mutualiste pour l'Europe et ses citoyens. Un [résumé \(EN\)](#) de l'événement est disponible sur le site internet de l'AMICE.



Affaires réglementaires

Lors de la réunion du 22 janvier du groupe de travail Affaires réglementaires, un représentant de la Commission a donné un aperçu des initiatives européennes en cours, dont la refonte de la directive sur l'intermédiation en assurance (DIA2), et a annoncé la publication d'un livre vert sur les services financiers de détail (dans l'assurance et la banque) au dernier trimestre 2015.

L'AMICE a transmis sa réponse à la consultation de l'EIOPA sur la surveillance et la gouvernance des produits, dans laquelle elle a mis en garde contre le risque de chevauchements ou de contradictions avec la DIA2. L'AMICE a spécifiquement demandé l'exclusion des produits non complexes du champ d'application de toute réglementation dans ce contexte.

En complément des commentaires formulés par l'ICMIF au nom de ses membres, l'AMICE a décidé de transmettre une réponse spécifiquement européenne au questionnaire soumis par l'OCDE en vue d'une révision de ses lignes directrices sur la gouvernance des assureurs. L'AMICE a indiqué que le cadre Solvabilité II introduisait des normes de haute qualité pour les assureurs européens et qu'il serait opportun que l'OCDE reporte ses travaux d'évaluation et de révision à 2016, lorsque la mise en œuvre de Solvabilité II sera achevée dans toute l'Union. Les réponses à ces deux consultations sont disponibles sur [le site web de l'AMICE](#).

Des pistes de solutions nationales intéressantes concernant la mise en œuvre de Solvabilité II

Les trois grands thèmes problématiques soulevés ces dernières années, avec l'implication active de l'AMICE, semblent trouver des solutions intéressantes au niveau national:

- Les «vétérans» de Solvabilité II se souviendront qu'une **définition des groupements de mutuelles** avait été insérée dans la directive grâce au Parlement européen. En 2011, l'AMICE avait examiné, lors d'un symposium, la question de la compatibilité du modèle français de société de groupe d'assurance mutuelle (SGAM) avec les critères prévus par la directive pour groupes d'assurance. À l'époque, Jean-Luc de Boissieu avait conclu que «soit les SGAM sont assimilés à des groupes, soit elles ne seront pas reconnues comme groupes». Des discussions ont actuellement lieu en France sur la possibilité de renforcer la définition nationale d'un groupement mutuel (une SGAM) de manière à le rendre (automatiquement) conforme à Solvabilité II et d'introduire un autre concept, plus souple, de groupement de mutuelles ne cherchant pas à remplir les conditions imposées par le cadre Solvabilité II.
- Souligner les difficultés des mutuelles en matière de **mobilisation de capitaux** a toujours été au centre des préoccupations de l'AMICE. Ces derniers mois, deux pays ont apporté des solutions législatives à ce problème: au Royaume-Uni, le House of Commons a adopté une loi sur un instrument de financement des mutuelles (Mutuals' Deferred Shares Bill) et en France, le décret sur les certificats mutualistes (adopté au titre de la loi sur l'économie sociale et solidaire) a été publié au Journal officiel.
- L'AMICE a toujours apprécié la volonté de la Commission de maintenir une souplesse dans les **règles de gouvernance** du cadre Solvabilité II en introduisant la notion d'OGC («organe d'administration, de gestion ou de contrôle» – article 40) au lieu d'allouer, au niveau de la directive, des tâches spécifiques aux conseils d'administration, organes suprêmes (assemblées), etc. Et effectivement, dans certains États membres, les mutuelles d'assurance ont la possibilité d'identifier et d'élaborer avec leurs autorités de régulation des solutions tenant compte des spécificités du modèle mutualiste de gouvernance, par exemple, en ce qui concerne la participation des sociétaires-assurés ou de leurs représentants à la gouvernance de la mutuelle.

Dialogue Social

Le 10 février dernier, les représentants de Insurance Europe, BIPAR, UNI Europa et de l'AMICE, partenaires au sein du Comité de Dialogue Social Sectoriel de l'Assurance (ISSDC), ont signé la déclaration commune sur le télétravail. Dans cette déclaration, les partenaires sociaux identifient les facteurs pertinents à prendre en compte dans les accords individuels ou collectifs de télétravail au niveau national ou à celui de l'entreprise.



Infos Assistance

Sixième Rencontre des gestionnaires de la réassurance mutuelle et coopérative en Europe Madrid, 16-17 avril

Mutua Madrileña accueillera la sixième Rencontre des gestionnaires européens de la réassurance mutuelle et coopérative, organisée par l'AMICE les 16 et 17 avril prochains à Madrid. Ces rencontres ont lieu en alternance avec la Réunion des professionnels de l'assurance (MORO), organisée à l'échelle mondiale par l'ICMIF. L'objectif est de permettre aux gestionnaires de la réassurance d'avoir des échanges avec leurs pairs d'autres mutuelles et coopératives sur divers aspects et enjeux propres à leur activité. Le Secrétariat de l'ICMIF a participé activement à l'élaboration du programme de cette sixième rencontre, à laquelle sont conviés les membres de l'AMICE et de l'ICMIF. Les réassureurs ayant un statut d'observateur auprès de l'AMICE et de l'ICMIF sont également présents.

Le programme comporte quatre sessions de travail:

- **Session 1:** Les titres assurantiels (Insurance Linked Securities) sont-ils une option viable pour les petites et moyennes sociétés mutuelles et coopératives d'assurance? | Rick Thomas, Directeur exécutif, Willis Re International
- **Session 2:** Quels sont les obstacles concrets à une collaboration entre mutuelles ou coopératives en matière de réassurance et est-il possible de les éliminer? | Mike Ashurst, Reinsurance & Professional Development, ICMIF
- **Session 3:** Adapter la couverture de réassurance aux scénarios de Solvabilité II pour piloter le risque des mutuelles d'assurance. | Philippe De Longueville, Chief Risk Officer, P&V, Belgique
- **Session 4:** La réassurance rétrospective comme moyen d'alléger les provisions pour sinistres. | Efe Tokmen, Swiss Re

Le programme complet et les modalités d'inscription sont disponibles sur [le site web de l'AMICE](#).

RSE – Des études de cas pour s'inspirer

Le groupe de travail RSE de l'AMICE a commencé à publier en ligne de courtes descriptions de projets innovants, susceptibles d'être une source d'inspiration pour les membres de l'AMICE. L'objectif de ces publications est de partager ces expériences avec les membres qui ne peuvent participer aux travaux du groupe de travail. Chaque étude de cas est présentée en deux pages comportant un aperçu du projet, ses objectifs, le public cible et une synthèse des leçons et résultats du projet.

Huit études de cas sont déjà disponibles sur [le site web de l'AMICE](#). Tous les membres de l'AMICE sont cordialement invités à partager leurs propres études de cas en complétant le modèle téléchargeable sous ce même lien.

Soutien aux PME

En février, les petites (total brut de primes inférieur à 200 millions d'euros) et moyennes (total brut de primes entre 200 et 1 200 millions d'euros) entreprises membres de l'AMICE ont reçu par courrier électronique un questionnaire de sondage sur la manière dont l'AMICE pourrait leur être encore plus utile.

Si vous n'avez pas reçu ce questionnaire et souhaitez y répondre, veuillez contacter [Helen Sheppard](#).

Solvabilité II – Rapport ORSA

La FNMF, membre français de l'AMICE, a élaboré un rapport ORSA modèle à l'intention des membres du conseil d'administration et du personnel de ses 450 mutuelles membres. Ce rapport comporte 3 sections. La première décrit les éléments clés des processus organisationnels et décisionnels en interconnexion avec l'ORSA, en particulier la stratégie, l'environnement de marché ainsi que les systèmes de gouvernance et de gestion des risques des mutuelles. La deuxième explique comment évaluer la situation de la mutuelle en termes de solvabilité et de risques à une date déterminée en vue de montrer la correspondance et attester la conformité du profil de risque de la mutuelle avec les hypothèses de la formule standard. La troisième fournit également une synthèse des besoins globaux de solvabilité de l'entreprise projetés sur la durée de sa stratégie, ainsi que les plans d'action qui en découlent, le cas échéant, en termes de fonds propres nécessaires, d'évolution de la gouvernance et de changement des instruments de gestion des risques ou d'évaluation.

La FNMF a aimablement mis ce document à la disposition des autres membres de l'AMICE et une traduction en anglais est en cours. Pour obtenir une copie, en anglais ou en français, veuillez contacter le [Secrétariat de l'AMICE](#).

→ Magazine Voice de l'ICMIF

Le n° 81 du magazine Voice de l'ICMIF vient de paraître en EN, FR et ES. [Suivre ce lien](#).

→ De nouveaux membres à l'AMICE

Nous espérons être en mesure de vous présenter dans le prochain bulletin jusqu'à cinq nouveaux membres de l'association dont les applications sont en préparation et seront présentées au conseil d'administration pour approbation fin mars.

Assemblée générale et symposium de l'AMICE, Bruxelles, 18-19 mai 2015

Les «**Big data**» (les mégadonnées) sont incontournables pour le succès du marketing numérique d'une entreprise au XXI^e siècle. Lors du congrès de Nice de 2014, les participants ont donné une excellente note à l'orateur intervenu sur ce thème, illustrant ainsi la pertinence du sujet pour notre secteur. Par ailleurs, si la réglementation en matière de **protection des données** garantit les droits des consommateurs, l'accès aux données à caractère personnel est cependant perçu différemment selon la culture nationale.

Mais n'y a-t-il pas une **troisième dimension** à prendre en considération? Quid de l'**éthique** dans l'utilisation des données concernant les sociétaires-assurés des mutuelles et coopératives d'assurance? Ce secteur a-t-il une approche et/ou une responsabilité différente(s) dans ce domaine? Les mutuelles utilisent-elle/devraient-elles utiliser les données génétiques dans le cadre de l'analyse des risques?

Dans la foulée de l'Assemblée générale qui se tiendra à Bruxelles le 19 mai prochain, nous invitons tous nos membres à participer au colloque de l'AMICE intitulé «**The data triangle**» (Le triangle des données). Le [programme](#) et le [formulaire d'inscription](#) sont disponibles sur le [site web de l'AMICE](#).

Infos Promotion

Groupe de travail Promotion des valeurs des mutuelles et coopératives

En janvier, le groupe de travail Promotion s'est réuni à Bruxelles afin de définir son programme de travail pour les trois prochaines années. Le groupe de travail propose de produire chaque année une publication à l'appui des activités de plaidoyer de l'AMICE et de la promotion du secteur. En 2015, le groupe de travail publiera une collection d'études de cas sur les origines des mutuelles. Cette collection d'articles exposera le parcours et les raisons de la création de mutuelles et coopératives d'assurance, l'objectif étant de mieux informer les décideurs politiques et le grand public sur les mutuelles et coopératives d'assurance, leur contexte et leur valeurs. Ce travail montre que certaines valeurs sont communes à tous les assureurs mutuels, même lorsqu'ils opèrent dans des pays ou des contextes différents. Les membres de l'AMICE seront prochainement invités à communiquer l'histoire de leur propre organisation au Secrétariat.

Seminaire Communication, Barcelone, octobre 2015

Le groupe de travail Communications organise un séminaire intitulé «**Communication in the digital age – How mutuals can deliver quality content and engage with customers and the media**» (La communication des mutuelles à l'ère du numérique - Comment livrer un contenu de qualité et interagir efficacement avec la clientèle et les médias). L'événement, accueilli par Mutual Médica, se déroulera à **Barcelone les 22 et 23 octobre 2015** (et non les 8 et 9 octobre 2015 comme prévu initialement). Quatre sessions sont prévues autour des thèmes suivants:

- **Session 1** | Comment livrer un contenu qui intéresse la presse?
- **Session 2** | Quels sont les contenus et méthodes à privilégier par les mutuelles pour interagir efficacement avec la clientèle?
- **Session 3** | L'organisation de la communication externe
- **Session 4** | Ère numérique et communications

Pour plus d'informations, voir la section [Activités Assistance](#) sur le site web de l'AMICE. Les membres de l'AMICE peuvent déjà s'inscrire en complétant le [formulaire d'inscription](#) à renvoyer au [Secrétariat](#).

→ Calendrier 2015 de l'AMICE

- 16-17 avril Madrid Rencontre des gestionnaires de la réassurance mutuelle et coopérative en Europe
- 21 avril Gand Groupe de travail Communications
- 27 avril Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 29 avril Bruxelles Groupe de travail Affaires réglementaires
- 18 mai Bruxelles Réunion du Conseil d'administration et dîner de gala pour les participants à l'Assemblée générale
- 19 mai Bruxelles Colloque: «Le Triangle des données»
- 19 mai Bruxelles Assemblée générale
- 21 mai Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 22 juin Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 9 septembre Bruxelles Comité exécutif
- 15 septembre Bruxelles Groupe de travail RSE
- 1 octobre Stockholm Groupe de travail Affaires réglementaires
- 15 octobre Bruxelles Groupe de travail Santé
- 22-23 octobre Barcelone Séminaire Communications
- 18 novembre Paris Groupe de travail RSE
- 24 novembre Athènes Réunion du Conseil d'administration

→ Événements extérieurs - Calendrier 2015

- 15-16 avril Rome 3rd Annual Life Insurance Forum
Fleming Europe
*15% de réduction pour les membres de l'AMICE.
Pour obtenir votre code promotionnel, veuillez contacter le Secrétariat.
- 23-24 avril Prague 4th Annual Insurance ERM Forum
Uniglobal
- 26-27 mai Luxembourg 7th International Conference & Assemblée générale d'Insurance Europe.
- 8-9 septembre Frankfurt 4th Conference on Global Insurance Supervision
EIOPA & Goethe University Frankfurt
- 7-9 octobre Minnesota, USA Conférence biennale de l'ICMIF
- 18 novembre Frankfurt EIOPA conference (à confirmer)

